



Jérôme Villeminot, Fondateur de MY HEALTHY©

Jérôme Villeminot, ex-cadre dirigeant dans la finance, a fondé « MY HEALTHY© » la 1ère solution de paiement dédiée aux frais de santé et vétérinaires avec une application de gestion dédiée. Le lancement de MY HEALTHY© prévu à l'automne est appuyé par une campagne de financement participatif.

MPB+ : « MY HEALTHY© » qu'est-ce que c'est ?

Jérôme V. : MY HEALTHY© est une solution de paiement et de gestion, avec une application, dévolue aux frais de santé et vétérinaires. Cela permet aux patients particuliers et aux professionnels de payer et gérer leurs frais de santé et vétérinaires via un compte, avec une carte de paiement dédiée.

On ne remplace pas le tiers-payant ni le remboursement de la sécurité sociale, on intervient sur le « reste à charge final », ce que doit être payé par le patient.

Selon que l'on consulte un médecin conventionné ou un spécialiste, ce « reste » est toujours différent et plus ou moins important. Comme chez le dentiste ou l'ophtalmo, c'est parfois très mal remboursé. Et bien que l'État tente de développer le 100%

santé, cela est insuffisant, surtout aujourd'hui, le rapport sur le sujet du 1er courtier en assurance Verspieren, démontre que ce n'est pas si utilisé que ça.

En ophtalmologie notamment, on n'a pas forcément envie d'avoir les lunettes dites « sécu », dont le remboursement est bien plafonné. En dentisterie, idem.

Les patients souhaitent à la fois être bien soignés et bien remboursés.

Beaucoup de gens ne prennent plus de mutuelle car ils ont estimé qu'elle leur coûte trop cher, préférant épargner sur un compte rémunéré et l'utiliser par ailleurs en cas de nécessité.

Avec MY HEALTHY©, nous proposons un compte et une alternative de paiement qui répond à cette demande.



La carte MY HEALTHY© permet l'accès aux soins et facilite la gestion des frais de santé

MPB+ : Comment est-ce que cela fonctionne ?

Jérôme V. : L'intéressé s'inscrit sur l'application MY HEALTHY©. Il choisit sa formule. Pour l'offre MyCard nous mettons à disposition une carte de paiement dédiée santé, à 5,99€ par mois (20€ de mise en service).

Cette carte permet de mieux gérer les frais de santé et les remboursements peuvent être domiciliés sur le compte personnel « santé » « MyCard », apportant une alternative à un moyen de paiement de type CB, chèque ou liquide. L'idée est de centraliser les frais de santé, quels qu'ils soient, humains ou animaliers, via cette carte sur un compte dédié. On peut charger le compte par avance et bénéficier d'un cash-back, c'est-à-dire une rémunération du dépôt.

Comme avec un compte « livret ».

Avec la formule « MyManagement » MY HEALTHY© avance les frais, sous conditions.

Politique RSE

Responsabilité économique :

À travers la qualité de service, une activité de paiement responsable, la transparence et le paiement des factures dans les délais légaux.

Responsabilité sociale :

En prônant l'accès aux soins pour tous, la diversité et l'égalité des chances, en garantissant hygiène et sécurité aux salariés, en faisant respecter le droit des travailleurs.

Responsabilité environnementale :

En réduisant l'impact carbone de son activité, en utilisant les ressources de manière responsable, en réduisant les déchets de l'entreprise et en sensibilisant les salariés aux enjeux environnementaux.

Zoom santé (innovation)

On peut charger le compte par avance et bénéficier d'un cash-back, c'est-à-dire une rémunération du dépôt. Comme avec un compte « livret ». Avec la formule « MyManagement » MY HEALTHY© avance les frais, sous conditions.

MPB+ : Pourquoi avez-vous créé ce système de paiement ?

Jérôme V. : Il y a 1/3 des tiers des Français (jusqu'à 75% des personnes dans certains cas), qui renoncent à des frais de santé pour des soucis de trésorerie.

L'objectif est donc de répondre à ce type de problématique. C'est flagrant en dentisterie, en optique et en auditif.

MPB+ : À qui s'adresse MY HEALTHY© ?

Jérôme V. : MY HEALTHY© s'adresse aux particuliers aussi bien qu'aux professionnels. Nous discutons avec les mutuelles afin qu'elles proposent l'offre en B2B2C**.

Soit elles sont prescriptrices soit elles sont intégratrices (dans leur offre produit). Notre offre se fait évidemment en direct sur notre application. Notre approche est axée B2C* et B2B2C**.

MPB+ : En quoi votre application est-elle utile et avantageuse ?

Jérôme V. : Cela est attractif car il y a deux principaux avantages : tout d'abord la carte MY HEALTHY© est une alternative de paiement, ensuite elle permet de gérer simplement ses frais de santé et vétérinaires en centralisant les paiements et les remboursements sur un compte dédié.

Aujourd'hui il y a des sites avec les informations de remboursements, mais ils ne sont pas exhaustifs. Cela manque pas mal d'informations, concernant les paiements notamment, il n'y a pas de vision synthétique. C'est incomplet et cloisonné.

Avec MY HEALTHY©, vous savez exactement ce que vous avez dépensé et les montants exacts de vos remboursements. La centralisation permet une gestion totale et globale des frais de santé.

La Carte MY HEALTHY© permet donc de régler les frais, avoir accès aux dépenses et remboursements. C'est une véritable gestion globale des frais de santé, « tout en un » dans une application.

+ d'Infos : www.myhealthy.fr



**Payez et pilotez vos dépenses
de santé avec précision
et en temps réel**

Permettre l'accès aux soins, tout simplement...

WWW.MYHEALTHY.FR

Particuliers - Professionnels de Santé - Mutuelles & Corporate

++ Campagne de financement participatif "crowdfunding" ++

Une campagne de crowdfunding débute le 1er septembre pour appuyer la communication de MY HEALTHY©, la finalisation de la version commerciale de l'application, et le recrutement, en vue du lancement de MY HEALTHY© à l'automne.

Pour participer, il suffit d'aller sur la page projet de MY HEALTHY© :

<https://myhealthy.tudigo.co/equity/my-healthy>

Le « ticket » de départ pour cette levée de fonds est de 200 €.

L'objectif est d'atteindre 100 000 €. En soutenant le projet MY HEALTHY© vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (IR-PME).